



# STRATÉGIE DE MOBILISATION

## FICHE MÉTHODOLOGIQUE

### À QUOI ÇA SERT ?

La mobilisation des collaborateurs autour de la démarche du Plan de Mobilité Employeur est essentielle pour augmenter son impact.

En interrogeant leurs besoins pendant le diagnostic et en les impliquant pendant la définition du plan d'actions, l'employeur crée un cadre favorable à l'évolution des pratiques de mobilité des collaborateurs une fois les actions mises en place.

### QUELS OUTILS MOBILISER ?

Outils et canaux pour mobiliser les collaborateurs :

- Communication officielle : newsletter, site intranet, note de service, mailing
- Sensibilisation : affiche, webinaire, vidéo, stand sur site

### NOS RECOMMANDATIONS

- 1 C'est l'occasion de présenter les différentes phases du projet, ses objectifs et les moments de mobilisation des collaborateurs.
- 2 L'importance de la participation doit être mise en avant avec l'indication que des actions découleront des réponses données. Des relances doivent également être prévues en fonction du taux de réponse tout au long de la diffusion.
- 3 Le support devra mentionner l'objectif de l'atelier, ainsi que sa date, son lieu et les modalités d'inscription. Il est nécessaire de bien rappeler la finalité du projet pour améliorer le taux de participation aux ateliers.
- 4 Les résultats de l'enquête et le plan d'action peuvent faire l'objet de communications séparées pour mettre en avant les résultats de l'enquête rapidement. Il est cependant intéressant de directement pouvoir illustrer comment les réponses ont permis de construire le plan d'action.

### QUELLE MÉTHODE UTILISER ?

Mails, affiches, newsletter, réunion d'information, animation, page dédiée dans l'intranet.. Les canaux de communication sont nombreux pour transmettre les messages clés sur la démarche PDME.

Il est recommandé de distinguer les communications en lien avec la mobilité par des couleurs ou un logo spécifiques.

### QUELLES ÉTAPES SUIVRE ?

- 1 Promotion de la démarche Plan de Mobilité Employeur
- 2 Promotion de l'enquête mobilité lors de sa diffusion
- 3 Promotion de l'atelier de concertation
- 4 Synthèse des résultats du diagnostic et présentation du plan d'action